Réglementation des marchés publics

L'indispensable des marchés publics

1 jour (7h00) | ★★★★½ 4,6/5 | MP-8971168 | Évaluation qualitative de fin de stage | Formation délivrée en présentiel ou distanciel

Tarif : 995 € ht

Document mis à jour le 13/11/2026

Objectifs de formation

- Identifier les règles applicables aux marchés publics et aux différents contrats publics
- Appliquer les procédures de passation et d'exécution des marchés publics
- Développer la sécurité de son marché

Sur l'année 2023, taux d'atteinte des objectifs est de 100%

Modalités, méthodes et moyens pédagogiques

Équipe pédagogique :
Un consultant expert de la thématique et une équipe pédagogique en support du stagiaire pour toute question en lien avec son parcours de formation.

Techniques pédagogiques :
Alternance de théorie, de démonstrations par l'exemple et de mise en pratique grâce à de nombreux exercices individuels ou collectifs. Exercices, études de cas et cas pratiques rythment cette formation.

Ressources pédagogiques :
Un support de formation présentant l'essentiel des points vus durant la formation et proposant des éléments d'approfondissement est téléchargeable sur notre plateforme.

Prérequis

Être confronté aux marchés publics dans sa pratique

Public concerné

- Juristes et agents publics intervenant dans le domaine des marchés publics
- Entreprises privées souhaitant participer à un appel d'offres
- Toute personne souhaitant acquérir les connaissances en droit des marchés publics

Cette formation :

- Est animée par un consultant-formateur dont les compétences techniques, professionnelles et pédagogiques ont été validées par des diplômes et/ou testées et approuvées par l'éditeur et/ou par M2I Formation
- Bénéficie d'un suivi de son exécution par une feuille de présence émargée par demi-journée par les stagiaires et le formateur.

Programme

Appréhender la commande publique

- La construction textuelle de la commande publique
- Les grands principes de la commande publique
- Les contrats de la commande publique
- Les acteurs de la commande publique

Identifier les différentes catégories de marchés publics et leur définition

- La notion de marchés publics au sens des textes et de la jurisprudence
- La distinction entre les notions de marché public et de contrat administratif ou privé
- Les différentes catégories de marchés publics
- Le concept de l'allotissement et de marché global

S'initier, étape par étape, à la passation des marchés publics

Analyser la structure d'un marché public et d'une procédure de passation

- L'avis d'appel public à la concurrence
- Le règlement de la consultation
- La notion de candidature et d'offre
- L'acte d'engagement
- Le cahier des clauses administratives particulières
- Le cahier des clauses techniques particulières
- Le bordereau de prix unitaire / décomposition du prix global et forfaitaire

Identifier les procédures de passation à l'aune des seuils de publicités et mise en concurrence

- Les marchés sans publicité ni mise en concurrence
- La procédure adaptée
- Les procédures formalisées

Déterminer la procédure de passation adéquate en fonction de l'objet du marché et des besoins

- Les procédures sans négociation
- Les procédures avec négociation

Analyser et sélectionner les candidatures et les offres

- Fixer, analyser et noter les candidatures
- Fixer, analyser et noter les offres

Achever la procédure de passation du marché

- Informer les candidats non retenus
- Attribuer et notifier le marché au candidat retenu

Étude de cas : analyse commentée d'un DCE et du dossier administratif

Exécuter et faire évoluer le marché sereinement

Assurer l'exécution financière des marchés publics

- Les avances
- Les acomptes
- Les délais de paiement
- Le solde des marchés publics.

Gérer les difficultés en cours d'exécution

- Allongement des délais d'exécution
- Prestations ou travaux supplémentaires

Identifier les stipulations essentielles des CCAG (cahiers des clauses administratives générales)

- Les opérations d'admission/rejet/réception des prestations
- Les demandes de paiement final
- Les mémoires en réclamation

Modifier le marché pendant son exécution

- Les hypothèses de modifications autorisées par le Code de la commande publique
- Le risque associé à une modification illégale

Appréhender la résiliation des marchés publics

- La résiliation pour faute simple
- La résiliation aux frais et risques du titulaire
- La résiliation pour motif d'intérêt général

S'initier au contentieux des marchés publics

- Les procédures de référés : référés précontractuel et contractuel, référé-provision
- Le recours en validité du contrat
- Les recours devant le juge judiciaire
- La contestation d'une mesure de résiliation
- La contestation du décompte général
- Le règlement amiable des différends

Etude de cas : analyse des possibilités contentieuses et amiables de règlement d'un différend avec un acheteur public

Le contenu de ce programme peut faire l'objet d'adaptation selon les niveaux, prérequis et besoins des apprenants.

Modalités d'évaluation des acquis

Évaluation en 3 phases :Pendant la formation : un bilan journalier effectué par l'intervenantÀ chaud : à la fin de la formation, un bilan qualité pour mesurer l'atteinte des objectifsÀ froid : à J + 3 mois, une évaluation du transfert des acquis en situation professionnelle

Accessibilité de la formation

pagebreakavoidchecked="true";

Le groupe M2I s'engage pour faciliter l'accessibilité de ses formations. Toutes nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap : les détails de l'accueil des personnes sont consultables sur la page Accueil Handicap

Modalités et délais d’accès à la formation

pagebreakavoidchecked="true";

Les formations M2I sont disponibles selon les modalités proposées sur la page programme.
Les inscriptions sont possibles jusqu'à 48 heures ouvrées avant le début de la formation.
Dans le cas d'une formation financée par le CPF, ce délai est porté à 12 jours ouvrés.